



ARBU INFO

Magazine d'information de la commune d'Arbusigny - N° 29 - février 2018



Bricolages réalisés aux TAP.

ÉDITO

Permettez-moi de vous présenter à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour 2018.

Que cette nouvelle année soit pleine de joie et de bonheur.

Que 2018 vous maintienne en bonne santé physique et morale.

Que vos familles soient unies et heureuses, que votre travail vous apporte satisfaction et prospérité.

Une pensée pour les personnes seules, malades, oubliées de la société, si nous le pouvons, apportons-leurs un peu de chaleur humaine, un simple geste, une parole peuvent les reconforter.



Rétrospective sur les faits marquants 2017, année d'élections présidentielle, législatives, baisse des dotations, mutualisation...

Les attentats sont toujours présents, gardons notre calme, notre dignité et continuons à rester vigilants.

Au seuil de l'année 2018, avec une météo capricieuse, pensons aux personnes proches de chez nous qui ont été victimes matériels ou accidentels et certaines y ont laissé la vie. Le réchauffement n'est plus une hypothèse mais une certitude, nous devons réfléchir à l'avenir, comment gérer au mieux ce phénomène ? Comment réagir dans l'urgence face aux éboulements de terre, aux débordements de nos ruisseaux, des fossés... ce sont des questions que nous devons nous poser en amont pour limiter les catastrophes et sécuriser les habitants.

Le 10 décembre, la neige et la pluie sont les causes de l'effondrement du talus en face de la fruitière, un constat d'huissier a été fait, le géomètre doit intervenir puis des devis seront demandés pour la réalisation des travaux.

Suite à la réunion de hameau, l'étude portant sur la sécurisation des piétons depuis le chemin de Bœuf jusqu'au café sera validée au conseil de février.

La commune s'est engagée, cette année à 0 pesticide, notre agent a suivi une formation, ne vous étonnez pas si de l'herbe reste dans les allées du cimetière, autour de l'église, ou si un gazon fleuri remplace un endroit difficile à tondre, nous devons apprendre à travailler autrement.

L'enfouissement des réseaux « Vers La Chat » est la phase finale, la borne à incendie a été déplacée, au printemps les câbles aériens ne feront plus partie du paysage.

ENEDIS projette une opération d'enfouissement de lignes HTA.

Comme je vous l'ai précisé dans Arbu Info, la Communauté de commune a décidé de créer un service commun d'urbanisme intercommunal. Ce service est chargé d'instruire les permis de construire, d'aménager, de démolition, les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme. L'instructeur assurera des permanences en mairie, les dates seront communiquées sur Arbu Info et sur le site internet.

Concernant l'élaboration du PLU, après de longues, de nombreuses réunions de travail et la présentation des documents provisoires aux services de l'État, ainsi qu'à l'ensemble des personnes publiques associées à la procédure, le bureau d'études va pouvoir finaliser notre projet.

Ce projet de PLU devrait être arrêté par une délibération en conseil municipal au printemps 2018. Il sera ensuite examiné pendant trois mois à l'issue desquels l'enquête publique vous sera proposée. Après analyse des demandes qui seront faites lors de l'enquête publique, le dossier sera corrigé puis enfin « approuvé » par une nouvelle et dernière délibération du conseil municipal, théoriquement en fin d'année. Le Plu entrera en vigueur sur notre commune après la délibération « d'approbation du PLU » au conseil municipal.

ÉDITO

Je remercie la commission pour le travail qui a été fait, ce sont des heures de discussions quelques fois un peu houleuses et difficiles, notre document doit être en cohérence avec le SCOT d'Arve et Salève.

Le groupe scolaire est pour le moment en études, plus précisément en phase « d'avant-projet définitif », cette phase de la conception sert à déterminer les surfaces avec précision, choisir les matériaux, valider les plans ainsi que l'aspect du bâtiment, et enfin établir l'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux.

Le bureau d'études et les architectes du projet travaillent en ce moment afin de proposer aux futurs utilisateurs de l'école : enfants, parents et enseignants... un cadre et des conditions d'apprentissage les plus sains et favorables possibles. D'après le planning actuel, le démarrage des travaux est prévu décembre 2018 et la fin des travaux mars 2020.

Je remercie l'adjoint et les conseillers qui font partie de la commission, ils ont l'obligation d'être présents à toutes les réunions. C'est un dossier important, onéreux, dont l'étude fait intervenir un bon nombre d'agents extérieurs, nous obligeant à y apporter une vigilance toute particulière pour ne pas être obligés de passer par une augmentation substantielle des impôts.

Les travaux d'assainissement sur « le Vernay », c'est une réalisation prioritaire normalement pour 2018, et concernant « le Sauthy », l'étude est en cours.

Pour cette année, nous avons prévu l'enfouissement et le recalibrage de la route de « Sous Champaton » au « Fresnay ».

Il est prévu la construction d'un répartiteur (NRO) permettant la distribution de la fibre optique lors de son passage sur le chef-lieu.

Nous sommes en zone de montagne, l'hiver la neige, le verglas recouvrent nos routes, soyez vigilants et prévoyants, chaussez des pneus adéquats, prévoyez de partir plus tôt pour vous rendre à votre travail, à l'école, les agents qui s'occupent du déneigement font de leurs mieux pour vous apporter la sécurité mais malheureusement ils ne peuvent pas être partout à la fois, patience et courtoisie sont deux mots qui sont appréciés par tout le personnel communal.

Merci à l'équipe municipale pour tout le travail accompli,

Merci aux représentants des administrations, aux collectivités, aux personnels, aux artisans, à nos partenaires privés.

Merci aux associations multiples et variées, aux bénévoles sans qui la commune ne connaîtrait pas le dynamisme lors des différentes manifestations.

Merci aux professeurs des écoles qui ont la lourde tâche d'instruire nos enfants qui seront les adultes de demain et devront eux aussi s'investir dans les milieux associatifs, culturels, communaux.

Merci pour leurs chants le 8 mai et le 11 novembre au Monument aux Mort.

Merci à l'équipe liturgique pour sa disponibilité.

Merci à vous tous, qui chacun à votre niveau contribuez au développement d'Arbusigny qui est un village qui évolue et se développe avec cohérence tout en restant rural, merci aux agriculteurs qui font partie du maillon fort de la population.

Meilleurs vœux 2018!

CÉRÉMONIE DES VŒUX 2018



GOÛTER DES AÎNÉS



Dimanche 22 octobre le CCAS et le conseil ont accueilli les aînés pour le traditionnel goûter. L'après-midi a été animé par le groupe « ATOUT CŒUR » qui a proposé un récital de variétés connues, tous ont participé. Quelle ambiance! Puis le goûter a été servi: thé, café... pâtisseries maison faites par les membres du CCAS et vers 18 h, la journée s'est achevée, chacun est retourné chez soi en « chantant »

Maryse Michalak

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



La cérémonie de commémoration du 11 novembre s'est déroulée en présence de Mme le maire et son conseil municipal, avec la participation des anciens de l'A.F.N. et des enfants des écoles accompagnés de leurs enseignantes. Les écoliers ont interprété "L'oiseau et l'enfant" devant de nombreux habitants réunis pour l'occasion.

Marjorie Duverney-Boisier

MAISONS FLEURIES

La municipalité et la commission fleurissement félicitent tout particulièrement les lauréats de l'année 2017 et remercient toutes les personnes qui fleurissent leur propriété pour leur plaisir personnel, elles participent incontestablement à l'embellissement de notre village.



MAISONS FLEURIES



Catégorie « Balcon »

- 1- M^{me} M. Raphaël JACQUEMOUD
- 2- M^{me} M. André VALLVERDU
- 3- M^{me} M. Jean-Marc REGAT

Catégorie « Villa et chalet »

- 1- M^{me} et M. Régis VACHOUX
- 2- M^{me} M. Laurent JAMBON
- 3- M^{me} M. Bruno LAFFIN

Catégorie « Maison Rénovée »

- 1- M^{me} M. Henry LAVERRIERE
- 2- M^{me} M. Martin SAUNER
- 3- M^{me} M. Cédric CANALE

Catégorie « Ferme et Maison de Village »

- 1- M^{me} Madeleine DUSONCHET
- 2- M^{me} M. Daniel VACHOUX
- 3- M^{me} Silvia LUCIAN & M. Michael SPENCER

Catégorie « Jardin »

- 1- M^{me} M. Régis CHAMOT
- 2- M^{me} M. Guy CONSTANTIN
- 3- M^{me} Marie-Claude LAVERRIERE
- 4- M^{me} M. Maurice DUBOUCHET

Prix Spécial « Coup de Cœur »

- M^{me} Jacqueline DEMOLIS
- M^{me} M. Aurélien BRIARD
- M. Gérard VIDONNE

Marjorie
Duverney-Boisier



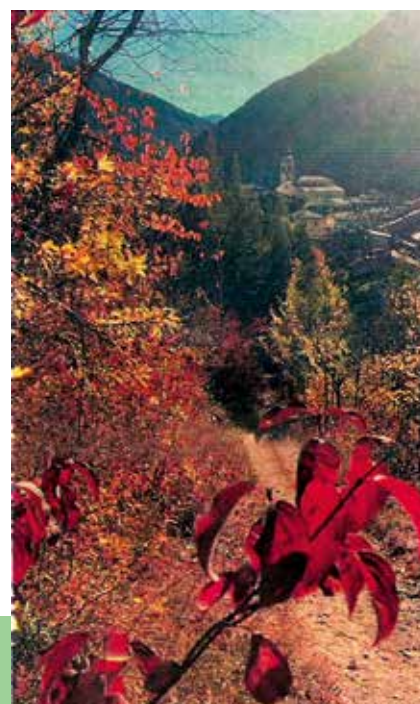
OCTOBRE ROSE



La course « ARBU COLOR » 2017 a connu un beau succès au mois d'octobre et c'est avec plaisir et fierté que les organisateurs ont pu remettre un chèque de 2400 €, bénéfices de la manifestation, à Mme GARLASHELLI, présidente du Comité départemental féminin pour le dépistage du cancer du sein. Cette dernière a rappelé l'importance de ce genre de manifestation pour son association pour élargir et varier les actions dans le département.

Cette cérémonie fut également l'occasion de remercier l'ensemble des acteurs de l'Arbu Color: les bénévoles, les sponsors, l'association C.C.A.S, les organisateurs et les membres du comité départemental, car chacun est d'accord pour affirmer que cette marche sportive qui est aussi une journée de solidarité, de partage et de convivialité est une réussite grâce à l'engagement de tous. Rendez-vous est donné pour l'an prochain...

Marjorie Duverney-Boisier



Lacher de ballon Arbu Color

Le ballon de Gabin s'est envolé, a traversé les montagnes savoyardes pour atterrir à OULX, Province de Turin en Italie.

T.A.P.



L'Arbre a été fait par les Multi-loisirs avec Anne, Hélène et Carmen de GS au CM2.



Accroche rêve fait par les CM1 CM2 avec l'intervenante Sylvie Merlier.



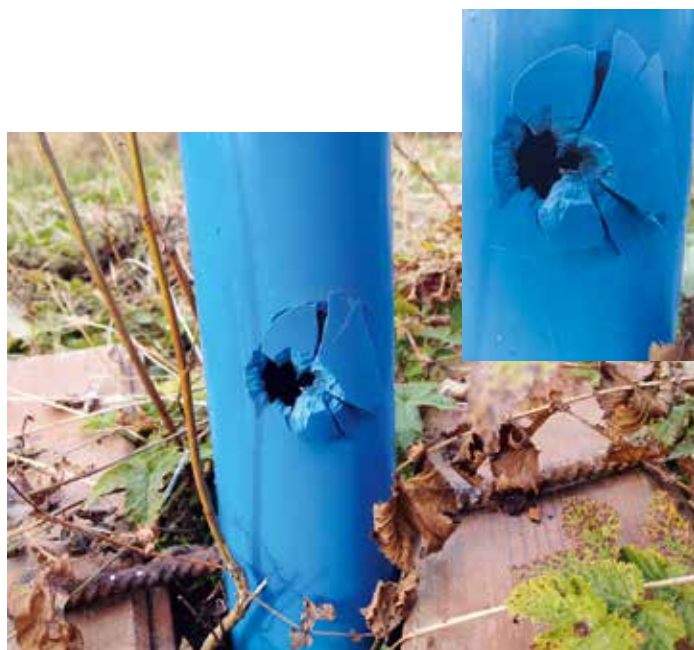
Porte-crayons faits par les GS- CP avec l'intervenante du vendredi Mme Nathalie Biteau.

Les autres photos activités PS- MS avec Marie-Claude et Akima.



Carmen Ortu

DÉGÂTS PIÉZOMÈTRE



Pour information, nous avons constaté des dégradations sur deux piézomètres qui ont été installés au printemps de cette année.

Les marais concernés sont ceux :

- du Chênet à Arbusigny, où le piézomètre a été complètement retiré du trou. Le relevé des données indique que le vandalisme a été fait le 28/09/2017 entre 7 h et 8 h.
- de Mouille d'Arve à Menthonnex-en-Bornes, où un impact (balle ou plomb?) a été constaté sur le tube. Heureusement sans endommager la sonde (voir photos en PJ)

Il est toujours regrettable que du matériel soit dégradé de cette façon.

Nous espérons pouvoir réparer les dégâts et poursuivre le suivi sur ces deux marais dans les meilleurs délais.

TOUSSAINT



Une fois encore, le cimetière a été généreusement fleuri à l'occasion de la Toussaint, il reste fort dommageable et déplorable de constater le vol du matériel (les arrosoirs !) destiné à aider tout un chacun...

INCIVILITÉS AUX POUBELLES



Afin de vivre dans la bonne entente commune mais aussi dans un but de préservation de l'environnement, merci de veiller à laisser les conteneurs poubelles ainsi que leurs environs propres.

Nous rappelons que la déchèterie de Reignier est à votre disposition pour l'évacuation de vos déchets.

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 novembre 2017

Présents: Mme Régine REMILLON - M. Marc BLETEAU - Mme Marie BAUD - M. Vincent MOREAU - Mme Marylène DAIGUEMORTE - M. Serge JACQUEMOUD - M. Jacky DURET - Mme Maryse MICHALAK - Mme Jannick GANIER - M. Pierre MORETTI - Mme Marjorie DUVERNEY-BOISIER - M. Jean BOCHET - M. Laurent DELIEUTRAZ - Mme Sylvia DUSONCHET

Absent excusé: M. Esther VACHOUX (pouvoir à Mme REMILLON)

Public: 0

1) Après lecture du Compte rendu de la séance du conseil municipal du 2 octobre, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Madame Le Maire expose à l'assemblée que le projet de construction du groupe scolaire semble être éligible à l'attribution de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2018 accordée par l'État et destinée à soutenir essentiellement les projets d'investissement des petites communes situés en milieu rural. Le montant de la dépense subventionnable est cependant plafonné à 1 000 000,00 € H.T. et le montant de la subvention à 500 000 €. Vu le plan de financement prévisionnel; le conseil décide de solliciter l'État au titre de la DETR, au taux et sur la base subventionnable les plus larges possible.

3) Le conseil approuve la modification des statuts du Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe portant sur les points suivants:

- Élargissement du périmètre du syndicat à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Vallée Verte et son adhésion aux compétences « Eau potable », « Assainissement collectif et non collectif » suite aux études effectuées,

- Substitution de la Communauté de Communes Arve et Salève en lieu et place de ses 8 communes membres pour les compétences « Rivières », « Eau potable et « Assainissement collectif et non collectif »,

- Intégration des communes de la Vallée Verte à la possibilité de recourir à l'appui technique du syndicat,

- Modification de la composition du comité syndical

au sein duquel la communauté de communes Arve et Salève et la Communauté de Communes de la Vallée Verte seront représentées par 16 délégués titulaires et 8 délégués suppléants dans un ordre de suppléance défini par la communauté de communes correspondante.

4) Madame Le Maire présente le rapport d'activité de l'année 2016 de la Communauté de Communes Arve et Salève dont un exemplaire est consultable en Mairie

5) Informations diverses:

Le conseil valide les devis suivants: Aménagement de l'ossuaire et remplacement du caveau provision (l'ensemble en granit gris clair): 14498,40 € TTC (Marbrerie Lavergnat) - Réinitialisation de tous les portables Élèves: 1 080 € TTC (Assistance Informatique) - Aménagement d'un cheminement piéton « Route de La Muraz » Avant-projet estimation par le bureau d'études Profils Études: 121 620 € TTC. - Contrat entretien aérothermes: 1 631,35 € TTC (Ste Parchet).

Le conseil prend bonne note des factures suivantes: Instructions des dossiers urbanisme pour 2016: 4248 € et pour 2017: 2 803,50 € (S.R.B.) - Fauchage accotements routiers: 9 603,60 € TTC (E. Vachoux) - Porte W.C. public: 3 232,80 € TTC (Somann) - Arbu Info n°: 3 586 € TTC (Offset) - Tableaux en liège: 250,10 € TTC (Ets. Vachoux).

Suite à une proposition de vente de parcelles de bois (Croix Gelée et Sur La Fontaine) par une propriétaire, le conseil ne souhaite pas se porter acquéreur.

Pour information, ASTER a constaté le 2 novembre dernier des dégradations sur deux piézomètres qui ont été installés au printemps de cette année. Les marais concernés sont ceux:

- du Chênet à Arbusigny, où le piézomètre a été complètement retiré du trou. Le relevé des données indique que le vandalisme a été fait le 28/09/2017 entre 7 h et 8 h.

- de Mouille d'Arve à Menthonnex-en-Bornes, où un impact (balle ou plomb?) a été constaté sur le tube. Heureusement sans endommager la sonde.

Il est toujours regrettable que du matériel dégradé de cette façon.

ASTER espère pouvoir réparer les dégâts et poursuivre

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

le suivi sur ces deux marais dans les meilleurs délais.

Dates à retenir:

11 novembre: Rassemblement à 9h30 monument aux morts en présence des enfants

24 novembre à 20h30 : réunion sur les compteurs LINKY à Monnetier - Mornex

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R1231-9.

Secrétaire de séance, Marie BAUD
Maire, Régine REMILLON

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 décembre 2017

Présents: Mme Régine REMILLON - Mme Marie BAUD - M. Vincent MOREAU - M. Serge JACQUEMOUD - M. Jacky DURET - Mme Jannick GANIER - M. Pierre MORETTI- M. Esther VACHOUX - Mme Marjorie DUVERNEY-BOISIER - M. Jean BOCHET - Mme Sylvia DUSONCHET

Absents excusés: M. Marc BLETEAU (pouvoir à Mme REMILLON) - Mme Marylène DAIGUEMORTE - Mme Maryse MICHALAK (pouvoir à Mme BAUD) - M. Laurent DELIEUTRAZ.

Public: 0

1) Après lecture du Compte rendu de la séance du conseil municipal du 6 novembre, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Le conseil approuve le virement de crédits suivant:

Dépenses imprévues: - 2524 €

Subvention aux associations: + 2524 €.

3) Suite à l'acquisition par le Foyer Rural de tatamis enroulables, Le Conseil vote une subvention exceptionnelle de 4354 € à cette Association (montant de la subvention correspondant à 50 % du prix d'achat de ces tatamis); à noter que les enfants des écoles pourront les utiliser.

4) Le conseil, sans observation, sans commentaire particulier, donne un avis favorable au projet de Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux du bassin de l'Arve dans sa version soumise à enquête publique.

5) La validation du projet de sécurisation de l'Impasse de Champ de Bœuf au Chef-Lieu sera validée lors du prochain conseil sur la base des plans définitifs.

6) Le conseil prend bonne note du décompte définitif sur annuités - Programme 2015 Opération « Travaux Gros Entretien Reconstruction » pour un montant global de 21 963 € (estimation: 25 243 € en 2015).

7) Madame Le Maire informe l'assemblée que suite à la délibération n° 2017/17 du 3 avril 2017 approuvant le plan de financement Programme 2017 - Opération « Travaux Lieu-dit Lachat », le SYANE a négocié auprès de leur banque le taux d'emprunt; suite à cette négociation le taux est de 1,18 % au lieu de 2,72 %.

8) Le conseil approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Arve et Salève portant sur les points suivants:

- ARTICLE 6: COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Points complétés: Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la Loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des gens du voyage.

ARTICLE 7: COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Points rajoutés: Eau - Création et gestion des maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-231 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Points supprimés: Sécurité des personnes et des biens

Acquisition foncière, construction, gestion et entretien de la gendarmerie implantée sur le territoire de la Communauté de Communes Arve et Salève

ARTICLE 8: COMPÉTENCES FACULTATIVES

Assainissement des Eaux usées (collectif et non collectif).

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

9) Informations diverses :

Le conseil valide les devis suivants: Pneus cloués: 2208 € TTC (Reignier Pneus Mécanique) - Appareil de nettoyage: 883,15 € TTC (Prowin) - Epaneur déneigement inox: 770 € TTC (Ets Vachoux) - Thermostat et flexible brûleur aérotherme: 392 € TTC (Ste Parchet). Le conseil prend bonne note des factures suivantes: Entretien éclairage public: 1195 € TTC (Brutelec), Mme Le Maire tient à rappeler que l'entreprise Brutelec met à disposition gracieusement, chaque année, sa nacelle pour l'installation des illuminations de Noël - tapis dans agrandissement vestiaire école: 282 € TTC (Ste Bernard) - traitement portail école: 492 € TTC (Ste Ménoni) - Divers travaux d'entretien paysagers, y compris blason: 4881,60 € TTC (Paysages des Bornes).

Suite au conseil d'école du 10 novembre, Mme Duverney-Boisier fait un Compte rendu :

- Remerciement à l'attention de la Mairie de la part du corps enseignant pour les travaux réalisés - Quelques

questions relatives au projet du groupe scolaire - Rythmes scolaires: Un questionnaire (sondage) relatif au retour à la semaine de 4 jours sera transmis aux parents.

« Octobre Rose »: le bénéfice de la journée course colorée a permis la remise d'un chèque d'un montant de 2400 € au comité féminin de dépistage du cancer du sein.

Date à retenir:

8 janvier 2018 de 14 h à 17 h Parking salle des fêtes collecte des sapins de Noël par la CCASalève.

En exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R1231-9.

Secrétaire de séance, Vincent MOREAU
Maire, Régine REMILLON

URBANISME : PERMIS DE CONSTRUIRE

LARPIN Stéphane - Maison individuelle - Les Chavannes

BARTEILLE Romain & SMAÏL Coralie - Maison individuelle - Les Chavannes

Consorts DEMOLIS-LAFONTAINE - Rénovation et aménagement d'un bâtiment - Le Sauthy

PRETé Pierre - Maison individuelle - Le Biollay

TISSOT Mickaël & KOOPMANS Lætitia - Hangar de stockage - Le Péryl

DELIEUTRAZ Laurent - Abri - Lachat

SERGEANT Arnaud - Maison individuelle - Impasse Champ de Bœuf

MOUGEY Bertrand & ALBERT Virginie - Extension garage + pièces supplémentaires - Le Magnin

JOSSE Julien & DEPOILLY Océane - Maison individuelle - Chef-Lieu

DURET Cindy - réhabilitation grange + agrandissement - Chez Janton

EARL LES Jardins du Salève - Serre - La Tour

DELÉGLISE Raphaël & LIVENAIS Anaïs - Maison individuelle - La Bunaz

PAPIN Ronan - Maison individuelle - Les Chavannes

FIORASO Adrien & VANZINGHEL Annabelle - Maison individuelle - Le Biollay

BAUDINO Tony - Chalet et garage - Chez Vachoux

MAZINGUE Hervé - Maison individuelle - Les Chavannes

DAIGUEMORTE Damien - Maison individuelle - Chez Vachoux

DESAIRE Bruno - Garage - Le Biollay

URBANISME : DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- SYANE - Pose d'un local pour raccordement fibre optique - Le Pralet
 RAYNALDY Annie et Alain - Divisions foncières - La Bunaz
 TARTU Gwenaël - Abri à voitures ouvert - Le Magnin
 DUCRET Olivier & BRAND Charline - Ajout porte & fenêtres et déplacement escalier - Le Souget
 DAIGUEMORTE Jacky - Spa - La Tour
 DURET Roland - modification pente de toiture bâtiment agricole - Le Parc
 EXCOFFIER Régine - Place de stationnement - Route de la Muraz
 LEMONNIER Samuel - Création de 2 fenêtres + isolation murs et toiture + modification accès à la parcelle - La Moussière
 DUSONCHET Lise - Mise aux normes assainissement - cave de 19 m² et modification façades - Chez Le Cordier
 VACHOUX Gaston & DURET Virgile - Décapage terrain et remblaiement - Le Vernay Dessous
 GAEC La Ferme du Village - Aménagement cour et remblaiement - Chef Lieu
 VERVOUX Cyril - Pose d'une fenêtre de toit - Le Magnin
 BRAISAZ Francis - Poulailier - Le Vernay Dessous
 VACHOUX Daniel - Pose d'une clôture aluminium en remplacement d'une haie de tuyas - Chef Lieu
 L'HEUDE Anaïs - Transformation de 2 fenêtres en portes - Le Péryl
 SCI de VERS La TOUR - Modification de 2 fenêtres en portes - La Tour
 FORT Laurent - Nouvel accès à son habitation - Route de Chez Le Cordier
 CHEVALLIER Françoise - pose d'une porte-fenêtre et 3 vélux - La Poulailière
 WEHRLI Joël - Muret - Chef Lieu
 KLECZKOWSKI Michal - Division foncière - Le Biossy
 DEBOST Julien - pose 3 vélux sur toit de la copropriété - Le Souget
 GUILLERMIN Philippe - Installation d'une pergola et d'un muret en gabions - Chez Janton
 PESENKA Anastasiya - modification partielle de toiture - Chez Lanlet
 JAMBON Laurent - Garage en bois - Chez Janton
 AUNAVE Christophe - remblaiement pour aménagement du terrain agricole - Chez Grillet
 BOURQUI Stéphane - modification de façades - Chez Vachoux

URBANISME : MODIFICATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- FREUCHET Olivier & DURET Catherine - Changement de N° de parcelle - Le Vernay-Dessous
 VACHOUX Guillaume & PROST Sylvia - Agrandissement fenêtres - Le Péryl
 SERA Claude - Changement dimensions et teintes menuiseries - Route de La Muraz
 REY Franck & VOUILLAMOZ Laurine - Implantation + création 2 vélux - Route de Vorsy
 DUCIMETIÈRE Jean-Pierre - Fermeture des 3 côtés sur une dalle existante - Le Biollay
 CLANCHE Fabien & GUIHANO Amandine - Déplacement de fenêtre - Chef-lieu
 GUILLERMIN Philippe - Remplacement de 2 portes de garage par 1 porte - Chez Janton

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES 2017

Soren	NOTARISTEFANO	8 février	Le Magnin
Constance	AMADIO	24 mars	Chez Vachoux
Sacha	FORNARI	20 avril	Chef-Lieu
Maxime	DAIGUEMORTE	10 mai	La Tour
Léonie	POURCIN	13 mai	Le Crêt Voland
Anaël	DESCLIDES	14 mai	Chez Janton
Kaël	BRAND DUCRET	16 mai	Le Souget
Wyatt	CANAT	17 mai	LaChat
Gabriel	STEHLI	14 juin	La Grange
Matisse	LYONNE	1er Juillet	Le Magnin
Martin	CHAVAN	5 juillet	Chez Janton
Anaïs	SIGNOUD	17 juillet	Le Crêt Voland
Lou	LARGILLIER	21 juillet	Le Vernay-Dessous
Emeric	MOUGEY	31 juillet	Le Magnin
Phoebe	BUFFIN	14 août	Le Souget
Mael	HEIDET	30 août	Chef-Lieu
Thomas	DESAIRE	4 septembre	Le Biollay
Gabriel	SIGOT	15 septembre	Chez Janton
Naomi	ROMBEAU	22 septembre	Le Magnin
Eilynn	FÉNIÈS	28 septembre	Chef-Lieu
Julian	CANIZARES	12 novembre	Chef-Lieu



MARIAGES 2017

Marie-José CABANES et Philippe CHEVALLET	7 mars	La Tour
Jessica BRUCOLI et Michaël CURT	20 mai	Chez Janton
Amélie BENOIST et Olivia FLANT	24 juin	Le Crêt Voland
Virginie FORTES et Michaël MARQUES PINTO	21 octobre	Chef-Lieu



DÉCÈS 2017

Léa	SANTAROSSA	5 février	Les Chavannes
Werner	OTTIGER	9 mars	Chez Vachoux
Raymond	VACHOUX	1 ^{er} Mai	Champaton
Wulfran	CULAT	6 juin	Marysé
Marc	DUPENLOUP	24 septembre	La Grange
Daniel	MARCIONETTI-RUSCONI	21 décembre	La Tour

Par respect de la vie privée des familles, sont mentionnés uniquement les évènements dont la mairie n'a pas reçu de refus des familles.



LES ASS MAT' D'ARBU

C'était la dernière séance de 2017.

Les assistantes maternelles avaient préparé diverses surprises pour les 15 enfants de l'association :

Tatiana aidée par Tamara, nous ont fait la gentillesse de nous chanter et animer des chants Russes. Les enfants ont écouté sans doute surpris par les sonorités de la langue.



Gaëlle a raconté un conte « le père Noël vert », les enfants ont bien rigolé de ce bonhomme qui avait changé son habituel habit tout rouge !



Ensuite Céline, Sylvie et Gaëlle ont chanté plusieurs chansons de Noël que les plus grands ont pu entonner et danser.



Et en fin de séance, après un goûter, comme les enfants ont été « très sages tout au long de l'année » nous avons distribué des cadeaux, un livre chacun, offert par l'association.

À voir la joie des enfants nous pensons qu'ils ont apprécié, certains se plongeant directement dans la lecture...

Nous vous rappelons que notre association est ouverte à toutes les ass. mat. résidant sur la commune qui souhaiteraient en faire partie. Vous pouvez venir nous rencontrer, dans la salle des associations, lors des prochains regroupements qui seront le 19 janvier, 9 février, 2 et 16 mars ainsi que les 6 et 27 avril.



Les futurs parents qui veulent nous contacter peuvent le faire via Facebook : **ASS MAT d'ARBU**.

ou aux téléphones suivants :

VALLVERDU CELINE :

Présidente 04 50 85 03 09

SUATTON GAELLE :

Secrétaire 06 50 35 95 10

CHERNOV TATIANA :

Trésorière 04 50 94 40 68

SAXOUD SYLVIE :

06 73 92 71 74



ÉVOLUTION

Formation Cartographie-Orientation Niveau 1 & 2 Ouvertes à tous !

L'association ouvre à la communauté deux formations !

Le samedi 14 et le dimanche 15 avril 2018 aura lieu une formation initiale de cartographie-orientation de niveau 1. Le samedi 19 et le dimanche 20 mai 2018 se déroulera la seconde formation cartographie-orientation de niveau 2.

Ces formations s'adressent tout particulièrement aux personnes qui pratiquent des activités extérieures, comme la randonnée pédestre par exemple. Vous hésitez à sortir sur les sentiers de votre région, vous avez un doute sur vos capacités d'orientation, vous voulez acquérir de la connaissance sur le sujet et acquérir de l'autonomie.

Ces formations sont faites pour vous. Ouvertes à tous à partir de 16 ans et gratuites !

Vous pouvez déjà vous inscrire en nous envoyant un e-mail avec vos nom et prénom âge et votre adresse postale à evolution74930@gmail.com à bientôt.

Attention limité à 12 personnes.



L'association ÉVOLUTION est ouverte à tous et notamment vers le public des jeunes Arbusigniens afin de leur faire découvrir la richesse de notre région par le biais de sorties ludique, récréative, sportive ou éducative. Nous sommes toujours en partenariat avec le CCAS (centre communal d'action sociale) d'Arbusigny. Ce partenariat est dédié aux jeunes, donc si vous voulez participer aux sorties proposées par vous-même ! Eh oui car c'est bien les jeunes qui proposent leurs souhaits, mais actuellement vous n'êtes pas représentés à votre juste valeur car trop peu se manifestent !

Je vous encourage à venir découvrir Vos activités !

En vous inscrivant (gratuitement) au groupe ÉVOLUTION JEUNES. C'est tout simple, envoyez nous un e-mail avec vos nom et prénom âge ainsi que votre adresse postale et numéro de téléphone portable à evolution74930@gmail.com le tout accompagné de l'autorisation de vos parents, bien sûr !

Vous intégrerez le groupe WhatsApp et serez informé des sorties. Je tenais aussi à annoncer que notre association a l'honneur d'avoir un nouveau breveté BAFA. Cela porte le nombre d'animateurs à un total de trois personnes. Fabien, Lisa et Enzo.

Merci à vous pour votre investissement.



CONTACT Association ÉVOLUTION

evolution74930@gmail.com

<https://www.facebook.com/EvolutionArbusigny>

<https://www.youtube.com/channel/UCkezKZgo7yGIRxy58ai-7rw>

FOYER : GÉNÉALOGIE

UN ATELIER GÉNÉALOGIE À MENTHONNEX EN BORNES

Vous désirez vous lancer dans l'étude de votre généalogie...

Vous désirez vous perfectionner...

Une première séance pour 2018 aura lieu à la mairie de Menthonnex en Bornes le samedi 24 février de 14 à 16 h 00. puis tous les deux mois environ.

Cette proposition est le fruit d'une collaboration entre la Section des Bornes de "La Salévienne" (<http://la-salevienne.org>), le groupe Généalogie de Menthonnex et le Foyer Rural d'Arbusigny.

Renseignements et inscription : olivierchamot74@gmail.com

R.E.



FOYER : COUPE DE NOËL DU JUDO

Le **JUDO-CLUB DES BORNES** a organisé la **COUPE DE NOËL**, le samedi 2 décembre 2017, à la **Salle Polyvalente d'ARBUSIGNY**, sur les nouveaux Tatamis Déroulants, plus pratiques et plus grands, de façon à doubler presque la surface, appréciée pendant les entraînements ou combats. Ils ont été financés, 50 % par le FOYER RURAL et 50 % par la MAIRIE. Nous les en remercions.

Cette manifestation a réuni 48 Judokas, répartis en 12 Poules, sans compter les 3 autres Poules "Bébés", qui vous ont fait des démos "ne wasa" (Combat au sol).

Durant plus de 2 heures, filles et garçons de 6 à 17,5 ans, se sont affrontés par catégorie de qualifications, de la ceinture blanche à la bleue et du poids.

Chaque Judoka doit faire une analyse rapide sur sa technique, prise de kimonos, selon son adversaire.

Les combats ont été arbitrés par les animateurs Judo, Damien ZANOLLA, qui est à ARBUSIGNY depuis 2009, Alexandre PICARD de CRANVES-SALES et

Chloé ZANOLLA qui s'entraîne sur ARBUSIGNY (Ceinture Marron).

La remise des Coupes et Médailles par Chloé ZANOLLA, Alexandre DESTRUELS et Hugo LANGLOIS.

Nous remercions tous ces jeunes qui ont brillamment défendu leur place sur le podium, ainsi que Damien ZANOLLA, pour ses leçons données lors des entraînements chaque samedi matin, à la salle communale (en 4 groupes cette année!).

"Merci d'être toujours aussi nombreux! Vous êtes des Judokas-Champions!.. alors poursuivez, encore, si un jour vous voulez avoir la "Ceinture Noire" comme Damien!"





FOYER : COUPE DE NOËL DU JUDO

Voici le classement:

POULE 1

1^{er}: Valentin GALL
2^e: Maëlia BRDAR

POULE 2

1^{er}: Lola DUPANLOUP
2^e: Arthur MURNER (et ex aequo)
Jules ZANOLLA
3^e: Laura TOUTENELLE

POULE 3

1^{er}: Lila PEGUET
2^e: Noâ ZANOLLA
3^e: Luka BRDAR
4^e: Merlin VACHOUX

POULE 4

1^{er}: Lucas DUPANLOUP
2^e: Noé BONAURA
3^e: Hugo COMBE
4^e: Emma BOUCHER

POULE 5

1^{er}: Julien MATON
2^e: Zoé LEMONNIER
3^e: Alistair KRIFA-JEAN

POULE 6

1^{er}: Gabin VACHOUX
2^e: Maxime KRUSI
3^e: Nicolaï CHENROVA

POULE 7

1^{er}: Océane ABDELKADER
2^e: Léon WIERSMA
3^e: Théo MORETTI
4^e: Nathan LARUAZ

POULE 8

1^{er}: Nathan PEGUET
2^e: Florent KRUSI
3^e: Susie PEGUET
4^e: Victor OGAY

POULE 9

1^{er}: Clovis LANGLOIS
2^e: Elie ZANOLLA
3^e: Axel TOUTENELLE

POULE 10

1^{er}: Margot PEGUET
2^e: Maëva ABDELKADER

POULE 11

1^{er}: Lilian PEGUET
2^e: Alexandre VERVOUX

POULE 12

1^{er}: Alexandre DESTRUELS
2^e: Hugo LANGLOIS





FOYER : LE TÉTARD TÊTU

Expos à Arbu Services



En octobre, Noré Kaku a exposé les dessins de son manga « la Rose et le Dragon »

Le tétard tétu
Exposition d'Artistes
 à ARBU SERVICES
 Du 8 au 28 Janvier 2018
 Eric BARRALON
 Photographe
 www.letetardtetu.fr

Infos et réservations :
 www.letetardtetu.fr
 06 59 11 60 25

Apéro concert de la Saint Valentin
Samedi 10 février 2018



Samantha chante pour les amoureux

Variété française et internationale

Salle communale 19h00
 3€/adulte – 1€/enfant

Contes au Chalet des Bornes

Samedi 10 mars 2018

15h30 contes pour enfants
 20h partage de lectures
 3€/adulte – 1€/enfant



Promenades hors du temps

Dimanche 8 avril 2018

Balades contées en calèches et repas

10€/adulte – 5€/enfant

Soif de culture

Samedi 19 mai 2018

Brèves de comptoir
 Bistrot d'Arbu 20h30
 3€/adulte



FOYER : LE TÊTARD TÊTU



Festival entre Arts et Lettres

En avant première...

Les dates :

25, 26 et 27 mai 2018

Le concours de haïku :

Le haïku est une forme japonaise de poésie, écrite sous forme très concise, dix-sept syllabes en trois vers (5-7-5).

Le thème est libre et trois catégories vous sont proposées : adulte, collège et école primaire.

Votre (vos) haïku(s) sont à envoyer pour le 30 avril 2018 à :

Foyer Rural / Haïku / 89 impasse de l'Église / 74930 ARBUSIGNY

Ou par mail à : contact@letetardtetu.fr

Le théâtre :

Cette année, la section théâtre du foyer rural ouvrira le Festival, le vendredi soir, avec les spectacles des groupes éveil et ados !

Les enfants à l'honneur :

Cette 4ème édition met les enfants à la fête. Le samedi leur est plus particulièrement dédié : un parcours ludique leur permettra de rencontrer les artistes, de s'initier à toutes sortes de techniques, et de repartir fièrement avec leurs productions.

Un troc de livres spécial enfants leur sera également proposé.

Le slam :

Nous sommes heureux de recevoir cette année le slameur Fafapunk, qui animera un atelier slam de deux heures le samedi après-midi . Cet atelier sera suivi du spectacle de restitution, où seront déclamés les textes ainsi produits.

Attention, réservations obligatoires !

Et tout au long de ces journées :

Des activités créatives, des lectures, des projections, des animations proposées par les participants à ce salon.

Ils se feront un plaisir de partager avec vous leurs passions.



LOU P'TIOU GOLUS



Premier trimestre à la cantine garderie Lou Ptiou Golus.

Forte de ses nouveaux bénévoles, l'association Lou Ptiou Golus poursuit sa mission de service aux familles. Conséquence du nombre croissant d'enfants à la cantine, nous avons dû ajouter un parent surveillant les lundis et vendredis midi. Mais cela ne modifie en rien le nombre de surveillance dans l'année. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, merci de vous inscrire sur le site!

Le repas de Noël a été un réel succès, avec 140 repas servis à l'assiette, aux 102 enfants présents, aux parents présents, aux membres de l'équipe enseignante et aux élus et employés de la mairie.

Les plus petits ont été ravis de la visite du Père Noël venu leur distribuer des mandarines et papillotes!



La mission première des surveillantes est d'inculquer aux enfants le respect des autres et de la nourriture. Si vous souhaitez les assister et partager un moment de convivialité, contactez Sandra au 06 07 54 40 74.

Les membres de l'association: Sandra, Christine, Yanick, Guillaume, Fanny, Audrey, Marion, Cindy.

Les animatrices de la cantine garderie: Hélène, Sylvie, Nathalie, Bernadette, Laurence.



APE



Toute l'équipe de l'APE tient à vous remercier et vous féliciter pour votre participation et votre implication au sein de la fête de Noël.

Vous avez été très nombreux à répondre présent. Cet engouement collectif nous prouve encore une fois que les habitants d'Arbusigny sont investis dans la vie de leur village et que le bien-être et l'épanouissement de nos enfants constituent notre priorité.

Grâce à vous, nos enfants pourront bénéficier d'activités variées et de qualité.

Merci à tous !

À vos agendas...

Les prochaines manifestations à venir!!!

Repas costumé : samedi 3 mars 2018

Vide-grenier : dimanche 8 avril 2018

Vente de plantons : samedi 12 mai 2018

Fête de fin d'année : samedi 30 juin 2018

Assemblée Générale : vendredi 14 septembre 2018

Vente de chrysanthèmes : samedi 27 octobre 2018

Fête de Noël : samedi 8 décembre 2018

Contact : ape.arbusigny@yahoo.fr



DÉCHÈTERIE



Les horaires d'ouverture de la déchèterie changent à partir du 2 janvier 2018.

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Du lundi au samedi (sauf jour férié)
de 8h30 à 12 h et de 14 h à 18 h

De 1^{er} avril au 30 septembre :

Du lundi au samedi (sauf jours fériés)
de 8h30 à 12 h et de 14 h à 18h30

CAMBRIOLAGES

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (physionomie, vêtements, type de véhicule, immatriculation...).

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE



Préservez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux.

UNE FOIS LES CONSTATATIONS FAITES

- Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédit dérobés ;
- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (changement des serrures, réparations...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>
- déclarez le vol à votre assureur, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?

Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
D'UN CAMBRIOLAGE :
COMPOSEZ LE 17**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

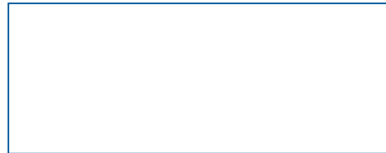
Free Mobile : 32 44

Orange : 0 800 100 740

SFR : 10 23



**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**



www.interieur.gouv.fr

www.prefecturedepolice.paris

@Place_Beauvau

www.facebook.com/ministere.interieur



Contre les **cambrillages**,
les **bons réflexes!**



© M-156/DICOM/Mai 2016 - Photos © SIRPA Gendarmerie / Fabrice Balabano - DICOM / Jean-François Guir - Fotolia.com - SDG 14-33527 - Tirage : 1 000 000 ex.

AU QUOTIDIEN

PROTÉGEZ LES ACCÈS



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton), d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.



SOYEZ PRÉVOYANT

Photographiez vos objets de valeur. En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.

Notez le numéro de série et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

SOYEZ VIGILANT

Changez les serrures de votre domicile si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous.

Faites attention à tous les accès. Ne laissez pas de clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.



Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être apparent.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

NE COMMETTEZ PAS D'IMPUDENCE

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.



Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation. Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.



Afin de renforcer la vigilance dans votre quartier et de diminuer les risques de cambriolages, vous pouvez demander la mise en œuvre du dispositif de participation citoyenne. Il met en relations élus, forces de l'ordre et habitants d'un quartier, dans l'objectif d'un maillage solidaire entre voisins. Contactez votre maire, pivot du dispositif.

Des conseils personnalisés pour rendre votre domicile plus sûr ? Rendez-vous à votre commissariat ou brigade de gendarmerie pour contacter le correspondant sûreté.



AVANT DE PARTIR EN VACANCES

Informez votre entourage de votre départ (famille, ami, voisin, gardien...).



Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision, la radio...



- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.
- Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ?

Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile. Renseignements et formulaires de demande disponibles sur place et sur Internet :

- Si vous habitez Paris ou la petite couronne (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), rendez-vous sur www.prefecturedepolice.paris Rubrique Vous aider
- Si vous habitez hors de Paris et de la petite couronne, rendez-vous sur www.interieur.gouv.fr > Rubrique Ma sécurité > Conseils pratiques



ZIKYLIA

Le dimanche 25 mars 18 h Tres Latin Jazz (Argentine)

En direct de Buenos Aires, nous aurons la chance de les accueillir lors de leur 4e tournée européenne et la présentation de leur 3e album. Un répertoire tango Jazz aux multiples influences.

le dimanche 8 avril 18 h 60 Miles (Lausanne)

Entre une relecture fidèle de l'héritage du jazz et l'exploration audacieuse de nouveaux horizons sonores, le voyage des trois complices permet d'être riche et aventureux. Le groupe vernit son deuxième album.

le dimanche 6 mai 18 h Jazzpot (Hte Savoie) + Jam Session salle des assos

Jazzpot + Jam Session

Un zeste de binaire parfois mais surtout un penchant immodéré pour les rifs de cuivres et les années 60/70; telle est la mouvance de ce sextet de la basse vallée de l'Arve dont la section rythmique très fusionnelle travaille ensemble depuis de nombreuses années.

Bref, préparez-vous à gigoter sur votre chaise, à bouger le gros orteil dans votre sandale estivale ou votre botte hivernale voire à vous lever pour vous trémousser au pied des cuivres rugissants...

On vous attend ensuite pour venir partager de belles improvisations.

Association 1901 Arbusignienne née en 2010 qui a pour objet de promouvoir la musique principalement jazz, musiques improvisées et musiques du monde par :

- l'organisation de concerts prioritairement en zone rurale sous l'appellation Jazz aux Sommets
- la présentation de groupes émergents régionaux, nationaux et internationaux
- des conseils en programmation
- la communication de ces événements
- l'aide apportée aux musiciens pour trouver d'autres concerts et organiser leurs tournées.

Soirée 15 octobre

Pour ce premier concert de Jazz aux Sommets, le public, les bénévoles, le soleil et les étoiles étaient au rdv. Très belle soirée dans une ambiance chaleureuse.



Encore une belle soirée jazz cette fois à la salle des associations. Merci Soulful Set groupe de la vallée de l'Arve d'avoir ouvert cette Jam-Session.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE



La caisse primaire d'assurance accompagne les assurés en fonction de leurs ressources et peut leur faire bénéficier d'une complémentaire santé. Elle propose ainsi deux dispositifs :

- la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) qui complète la prise en charge de l'assurance maladie et permet de réduire significativement les dépenses de santé restant à payer par l'assuré,
- l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS), sous forme d'une attestation chèque déductible auprès de l'organisme de santé choisi par l'assuré parmi les offres labellisées, en fonction du socle de garantie.

Pour connaître vos droits, connectez-vous sur ameli.fr > Assuré > Droits et démarches > Difficultés financières > simulateur de droits.

N'hésitez pas à demander une assistance à la constitution de votre dossier en vous adressant à votre caisse d'assurance Maladie :

- par mail : connectez-vous sur votre compte ameli, rubrique « Ma messagerie »
- par téléphone : appeler le 36 46 (service 0,06 €/min + prix d'un appel)

ou au centre communal d'action sociale (CCAS) de votre ville.

Votre CCAS pourra également, avec votre accord, transmettre directement votre dossier à votre caisse

EFS



À compter du 2 janvier 2018, les horaires d'ouverture de l'Établissement français du sang d'Annemasse changent.

Nous aurons désormais le plaisir de vous accueillir :

- Lundi, mercredi, vendredi : 8h30 - 13h30
- Mardi, jeudi : 14 h - 19 h
- Samedi : 8h30 - 12h30

Une deuxième journée ouverte jusqu'à 19 h est proposée le mardi en complément du jeudi et nous avons également aménagé plus de créneaux d'ouverture lors de la pause méridienne.

Vos dons sont précieux et indispensables à de nombreux malades, ils sont environ 1 million chaque année à être soignés grâce à vous.

Nous vous rappelons que les besoins sont importants au quotidien. 1400 donneurs sont attendus chaque jour en région Auvergne-Rhône-Alpes pour couvrir les besoins des patients.

Les produits sanguins ont une courte durée de vie (42 jours pour les globules rouges et 5 jours pour les plaquettes).

C'est pourquoi nous comptons sur la régularité au don de tous les donneurs et sur l'inscription de nouveaux donneurs pour nous aider à remplir notre mission de santé publique au service des malades.

MONOXYDE DE CARBONE

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils de chauffage et de cuisson

PROXIMITI

La sécurité des transports scolaires, nous sommes tous concernés !



Avec l'appui de l'ANATEEP (Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public), Proxim iTi vous rappelle les comportements à adopter aux abords des transports scolaires avec une préoccupation majeure : la sécurité de tous !

Automobilistes,

- **Ralentissez** aux abords des arrêts et arrêtez-vous lorsque le car dépose ou prend des voyageurs (art. R413.17 du code de la route).
- **Anticipez** sur le comportement imprévisible d'enfants sur les points d'arrêt, adaptez votre vitesse.



Parents,

- **Vous êtes responsables** de votre enfant du départ du domicile jusqu'au point d'arrêt.
- Pour être visible au bord de la chaussée, votre enfant doit porter des vêtements clairs ou des équipements **réfléchissants**.
- Si votre enfant fréquente une **classe maternelle**, vous devez **obligatoirement l'accompagner** jusqu'à la porte du véhicule, et l'attendre au retour.
- Attendez votre enfant **du bon côté** de la chaussée (votre enfant ne doit pas traverser).
- **Devant l'école**, ne stationnez pas en double file ou sur un emplacement réservé aux cars. Ne bloquez pas la circulation.

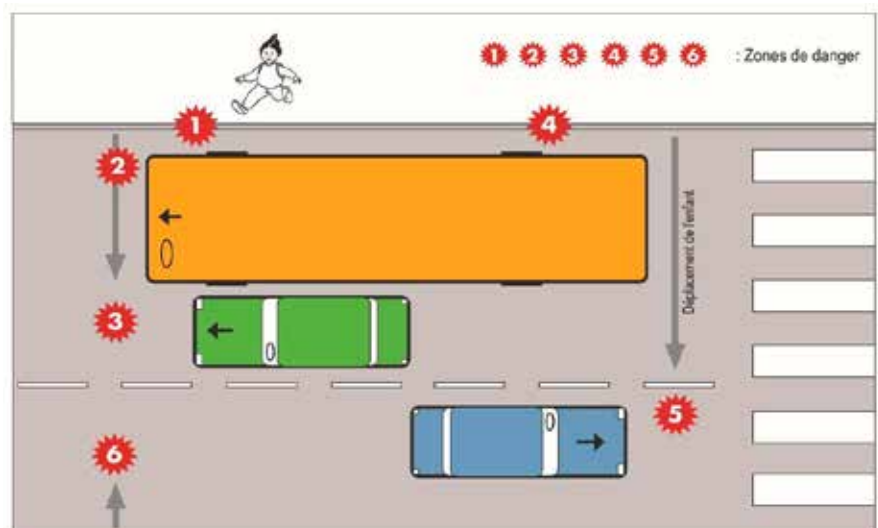
Elèves,

- **Je marche** calmement sur le trottoir ou sur la gauche de la chaussée face aux véhicules, je porte des vêtements clairs et des éléments réfléchissants.
- **J'attends** en retrait sur le trottoir, sans chahuter.
- **Je m'approche** quand le car est arrêté.
- **Je monte** sans bousculade le cartable à la main, je montre ma carte de transport en disant bonjour au conducteur.
- **Je reste assis durant le trajet** : je range mon sac sous le siège, j'attache ma ceinture de sécurité, je ne touche pas aux issues de secours, je ne me lève pas avant l'arrêt complet du car.
- **Je descends calmement**, je ne passe ni devant ni derrière le car, j'attends le départ du car pour traverser.
- **Je respecte** les aménagements du point d'arrêt, le conducteur, les passagers et le matériel.

Les 6 zones de danger autour du car

Aux points d'arrêt, les accidents sont les plus graves.

Sensibilisez vos enfants à ces zones de danger !



LA MAISON DU SALÈVE



la Maison du Salève

Le plaisir des découvertes

PROGRAMME D'ANIMATION HIVER-PRINTEMPS 2018**LES EXPOSITIONS INTERACTIVES****EXPOSITION PERMANENTE****« LE SALÈVE: UNE MONTAGNE ET DES HOMMES »**

Belle exposition ludique et interactive qui vous raconte toute l'histoire du Salève (découvertes scientifiques et historiques, cabane à histoires, Quiz, jeux...)

Accueil des groupes, toute l'année sur réservation. Pour des idées de journées autour du Salève, contactez-nous!

EXPOSITIONS TEMPORAIRES**Paysages sonores**

La nouvelle exposition de la Maison du Salève vous propose de découvrir la nature en ouvrant grand les oreilles. Munis de smartphone, faites l'expérience en famille d'écouter les sonorités naturelles qui nous entourent.

**LES ANIMATIONS****BALADE DES PETITS ARTISTES**

Mercredi 14 février à 14h30 à la Maison du Salève, de 3 à 6 ans

Une approche sensorielle et décalée de la nature à travers différents ateliers artistiques: pastels, dessins... de quoi éveiller leur créativité!

8 € sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire

gratuit. Prévoir vêtements chauds et chaussures imperméables.

VISITE DE L'EXPO « PAYSAGES SONORES »

Vendredi 16 février à 14h30 à la Maison du Salève, dès 7 ans

Une visite commentée de l'exposition temporaire avec un guide puis un atelier de découverte des paysages sonores.

6 € sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

TRACES ET INDICES D'ANIMAUX

Mercredi 21 février à 14h00 à la Maison du Salève, de 3 à 6 ans

Crottes d'animaux, noisettes grignotées, trous dans le sol ou plumes...

Mais qui laisse tout ce bazar dans la nature?

6 € sur inscription, un adulte accompagnant obligatoire gratuit. Prévoir vêtements chauds et chaussures imperméables.



LA MAISON DU SALÈVE

LEÇONS DE SONS

Vendredi 23 février à 14 h00 à la Maison du Salève, dès 7 ans

Lors d'une balade en forêt, découvrez l'environnement sonore par des jeux d'écoute et d'immersion dans la nature.

6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit. Prévoir vêtements chauds et chaussures imperméables.



RÉSONANCE EN ARCHITECTURE

Mercredi 28 mars à 14 h00 à la Maison du Salève, dès 7 ans

Une visite ludique pour toute la famille avec des jeux et des ateliers sonores pour aborder l'architecture.

6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

Mercredi 11 avril à 14 h30 à la Maison du Salève, dès 6 ans

Découvrez les mystères des fossiles et repartez avec votre moulage. Prêts pour un voyage dans le temps?

6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

RÉVEIL DU PRINTEMPS

Vendredi 13 avril à 14 h30 à la Maison du Salève, dès 3 ans

Chut, écoutez... Le printemps vous livre tous ses secrets. Une balade originale vous attend pour les découvrir.

6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.



LE JARDIN, UN REFUGE POUR LES ANIMAUX

Mercredi 18 avril à 14 h30 à la Maison du Salève, dès 6 ans

Hérissons, pince-oreilles..., venez fabriquer des refuges pour ces petites bêtes après une visite du jardin!

6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

ANIMA'SONS

Vendredi 20 avril à 14 h30 à la Maison du Salève, dès 3 ans

Lors d'une balade en forêt, découvrez l'environnement sonore par des jeux d'écoute et d'immersion dans la nature.

6 € sur inscription. Un adulte accompagnant obligatoire gratuit.

INFOS PRATIQUES

www.maisondusaleve.com

Horaires d'ouverture 2017

Février à juin/ septembre à décembre: mercredi, samedi et dimanche de 14h00 à 18h00

Juillet/ août: du mardi au dimanche de 10h00 à 18h00

Vacances scolaires (académies de Grenoble et Lyon): du mardi au dimanche de 14h00 à 18h00

Fermeture en janvier, le 1^{er} mai, le 1^{er} dimanche de septembre, le 25 décembre.

Groupes sur réservation (visite tous les jours sauf dimanche après-midi et lundi)

Tarifs - Visite des expositions

Tarif normal: 6 €

Jeunes de 6 à 18 ans: 3 €

Enfants de - de 6 ans: gratuit

Entrée famille: 15 € (2 adultes + 1 à 4 jeunes)

Entrée à l'exposition « Paysages Sonores » dans le cadre du contrat corridors Champagne Genevois: 2 € par adulte, gratuit pour les moins de 6 ans ou billet inclus dans le tarif normal à 6 €.

Autres tarifs sur demande.

Accès aux personnes à mobilité réduite

Tarifs groupes (enfants et adultes) sur demande

Animations Familles

Présence d'un adulte obligatoire (gratuit)

Carte des p'tits malins: 15 € valables pour 3 animations (concerne uniquement les animations à 6 €)

HOMMAGE À MARC DUPENLOUP



Chapeau bas Marc Dupenloup

L'église d'Évires était trop petite pour accueillir les amis et les connaissances venus accompagner le jeudi 28 septembre Marc lors de ses obsèques.

La brutale nouvelle a suscité l'émotion, et les nombreux témoignages ont confirmé l'importante place que tenait Marc Dupenloup dans les villages d'Arbusigny, Évires, Arenthon et La Roche-sur-Foron. Ses amis d'Évires en attestent.

« Vous l'avez côtoyé lors d'un voyage au volant de son autocar Jumbobus. Il était le chouchou des mamies, admiré des dames, confident des ados et son Bova filait sur les routes de France et d'Europe. Des routes, il en a sillonné en Afrique, en Asie en participant à des Paris-Dakar où ses qualités de pilotage, d'endurance, du travail bien fait étaient appréciées de l'assistance du rallye.

Sa vie était tournée vers les autres, il s'était investi dans les associations des villages, surtout d'Évires où il a écrit une magnifique page de l'histoire de l'association Lou Foléru.

Il a consacré un temps colossal et donné ses lettres de noblesse à la fête Western. Il a par son éloquence, été la voix et par son abnégation, la cheville ouvrière de cette grande et belle fête.

Il était aussi avide de culture, passionné de cuisine, de bricolage. Marc était éclectique et à l'aise dans tous les domaines.

Il a vécu intensément chaque minute de sa trop courte existence partageant avec son épouse Nathalie et leurs trois enfants: Rémi, Arthur et Emma, la même soif de croquer la vie.

Quel bonheur de l'avoir connu et côtoyé!

Dans nos cœurs, dans nos mémoires, il restera! »

André Girard

(Parution dans Le Messager du 19 octobre 2017)

MAIRIE D'ARBUSIGNY

Site de la commune : www.arbusigny.fr

83, imp. de l'Église - 74930 ARBUSIGNY
 mardi et jeudi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h
 mercredi : 8 h 30 à 11 h 30
 le 1^{er} samedi de chaque mois : 9 h à 12 h

Tél. : 04 50 94 50 01 - Télécopie : 04 50 94 59 80
 E-mail : mairie.arbusigny@wanadoo.fr
adjoints.arbusigny@orange.fr

Un collecteur de piles usagées et de bouchons est à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

ASSOCIATIONS

A.C.C.A (chasse)

Gilbert SONNERAT - 07 80 05 68 79
www.chasseurdefrance.com

CCAS Mairie

83, imp. de l'Église - Arbusigny
 Marie BAUD - Maire Adjointe

Association des Parents d'Élèves (APE)

Anaïs L'HEUDE
<http://ape.arbusigny.free.fr>

Foyer Rural de Loisirs pour Tous

Luc RODET
 E-mail : infos@foyer-arbusigny.fr
 Site : <http://www.foyer-arbusigny.fr>

La P'tite Toile (cirque)

Tristan PITTARD - 06 79 34 25 28

Les Bornes en VTT

Lionel CLAUSSET - 04 50 25 81 92
president@lesbornesenvtt.org

Lou Ptiou Golus (cantine scolaire)

Présidente Sandra Verdon - 06 07 54 40 74
louptiougolus@free.fr

Moto Club d'Arbusigny - La Muraz

François MOREL - 06 17 66 57 42

ARBU'Nature Environnement

Nathalie DAIGUEMORTE - 06 19 08 36 95
arbnature@orange.fr

ASS MAT D'ARBU

Céline VALLVERDU - 04 50 85 03 09

Association « ORCELACA »

Centre équestre La Caracole
 71, ch de la Bunaz - 74930 Arbusigny
orcelaca@outlook.com - 04 50 44 85 81
 Tanguy SALER - 06 34 50 74 92

Association culturelle: Les salons

Christine TORRES
www.salonsmusicaux.com

Association culturelle: Zikylya

Christine TORRES
www.facebook.com/zikylya.events
<http://zikylya.com>

Association Évolution

Simeone RUSSO - 07 81 02 53 95
evolution74930@gmail.com
www.evolution.over-blog.com

VIE QUOTIDIENNE

Bibliothèque municipale

55, route du Col du Parc

Agence Postale Communale

Pers-Jussy - Chef Lieu
 Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi
 8 h 30 à 12 heures et 14 h 30 à 17 h 30
 14 heures à 17 heures

Mercredi et samedi : 8 h 30 à 12 heures
 04 50 94 41 60

La Poste à Reignier

Reignier - 4, Grande Rue
 Lundi au vendredi
 8 h 30 à 12 heures et

Samedi : 8 h 30 à 12 heures
 04 50 43 41 84

Communauté de Communes Arve et Salève

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande Rue - REIGNIER - 04 50 43 46 14

Préfecture

Rue du 30^e régiment d'infanterie - 74000 ANNECY
 Tél. : 04 50 33 60 00 - www.haute-savoie.pref.gouv.fr

Direction départementale des services fiscaux

3, rue Marie Curie - 74100 ANNEMASSE - Tél. : 04 50 43 91 50

ÉCOLES

Maternelle

83, impasse de l'Église
 Tél. : 04 50 94 56 74

Bureau de la Direction

Tél. : 04 50 94 56 82
 Classe Grande Section
 55, route du Col du Parc

Primaire

29, route du Col du Parc

Tél. : 04 50 85 09 68
ce.0740819N@ac-grenoble.fr

ENVIRONNEMENT

Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe

Maison Cécile Bocquet - 160, Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY
 Téléphone : 04 50 95 71 63 - Fax : 04 50 43 48 44
 Problème sur votre relevé ou consommation : releve@s-rb.fr
 Autres problèmes administratifs : secretariat@s-rb.fr

Dépannages « eau potable » : 06 83 74 42 06 24 heures/24 et 7 J/7 J
 Dépannages « assainissement collectif/individuel » : 06 77 04 19 50

*Lors d'une vente, n'oubliez pas de nous transmettre par mail ou par courrier :
 Votre Nom, prénom et n° téléphone, votre nouvelle adresse, commune concernée ainsi
 que l'adresse exacte, Nom et prénom de l'acquéreur et la date à laquelle vous voulez
 que l'on effectue le relevé de compteur.*

Déchèterie Intercommunale des Rocailles

1496, route des Rocailles - 74930 Reignier-Esery
 Du 1^{er} octobre au 31 mars :
 Du lundi au samedi (sauf jour férié) de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h
 De 1^{er} avril au 30 septembre :
 Du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

URGENCES

Pompier : **18** Gendarmerie : **17** Samu : **15**
 CHAL Contamines : **04 50 82 20 00** Pharmacie de garde : **32 37**
 Clinique Privée Pays de Savoie - Annemasse : **08 26 30 00 74**
 Centre antipoison - Lyon : **04 72 11 69 11**
 ERDF : accueil dépannage Électricité : **09 726 75 74**
 Raccordement Électricité : **0810 144 684**
erdf-are-sillonalpin@erdfdistribution.fr

Les prochains événements sur notre commune

FÉVRIER

Dimanche 4

brunch cantine garderie

Samedi 10

concert de la Saint Valentin

Mercredi 14

cinéma adultes et enfants

Samedi 17

Tartifoot

Mercredi 28

cinéma adultes et enfants

MARS

Jeudi 1er

après-midi des aînés
(chalet des bornes)

Samedi 3

Repas de l'APE

Samedi 10 et dimanche 11

voix des livres
(chalet des bornes)

Mercredi 14

cinéma adultes et enfants

Samedi 17

soirée de l'ALBEC

Samedi 24

stage de danse (foyer)

Mercredi 28

cinéma adultes et enfants

AVRIL

Jeudi 5

Après-midi des aînés
(chalet des bornes)

Dimanche 8

festival à cheval
(chalet des bornes)

Dimanche 8

vide grenier
(salle des fêtes)

Mercredi 11

cinéma adultes et enfants

Samedi 14

stage Evolution
(salle des associations)

Mardi 17 au vendredi 20

cirque
(salle des fêtes)

Mercredi 25

cinéma adultes et enfants

MAI

Mardi 8

vin d'honneur de la commune
(salle des fêtes)

Mercredi 9

cinéma adultes et enfants

Samedi 12

vente de plantons
(salle des fêtes)

Samedi 19

stage Evolution
(salle des associations)

Mercredi 23

cinéma adultes et enfants

Vendredi 25 au dimanche 27

festival des lettres

Samedi 26

fête des mères
(salle des associations)

JUIN

Samedi 2 et dimanche 3

salon des vins

Mercredi 6

cinéma adultes et enfants

Jeudi 7

après-midi des aînés
(chalet des bornes)

Samedi 9

sortie repas des aînés

Mercredi 20

cinéma adultes et enfants

Jeudi 21

après-midi des aînés, repas
de fin de saison (10h30)

Samedi 30

kermesse APE
(salle des fêtes)